



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne
Courriel : fewassm@gmail.com

Commission éthique et clinique du 28/5/2018

Présents :

Annick Bodson, SSM Tamines – Dominique Dams, SPSM Charleroi – Gwenaëlle Lefèbvre, SSM Tournai – Anne-Françoise Lison, SSM Alfa Liège – Lara Nils, SSM Libramont — Marie-Ange Senden, SSM La Kalaude – Benoit Vantichelen, SSM St Pierre Ottignies – Kathy Leblanc, SPSM Tournai - Xavier Mulkens, SSM Charleroi Bernus - Alain Rozenberg, Les Safrans - Degryse Josiane, SSM Liège- Libert Sandra, SSM Soignies - Debauche Justine, SSM Namur - Baye Emilie, SSM Namur - Dauby Nicolas, SSM - Kuburas Indira, SSM Verviers - Cornet Jean-Philippe, SSM Vervier- Véronique Vincart, SSM Tamines- Benoit Van Tichelen, SSM Ottignies- Gwenaëlle Lefebvre, SSM Tournai

Excusés :

Chantal Dambly, SSM Tamines/Gembloux - Michèle Boiteux, SSM Le Padelin Mons — Agnès Gigi, SSM Virton - Anne-Gaëlle Hubert, SSM « La pioche »- Delphine Lejeune, SSM Gembloux - Piera Poriolo SSM Mont/Sambre, Chloé Delmotte, SSM La Pioche, Bernadette Huberlant, SSM Namur Balances, Anne Delgrange, SSM Namur Balances.

Approbation du PV du 19/04/2018

- Le PV est approuvé

Représentation de la commission au CA

Comme déjà mentionné, chaque Commission devrait avoir un représentant au CA de la Féwassm, toute personne intéressée peut poser sa candidature pour le mois d'avril au plus tard.

Il est donc urgent qu'un candidat puisse représenter notre commission éthique et clinique.

La candidature sera soumise à la commission pour accord et envoyée au Président de la FéWaSSM pour le.... Elle sera présentée à l'AG du **28/6/18**.

Pour rappel, il ne peut y avoir qu'1 représentant par PO à l'AG.

Retour sur l'actualité inter-Commissions

La Féwassm a participé à différentes rencontres avec mme Demaret, attachée au Cabinet de mme Gréoli, pour la Santé Mentale.

La demande de la Féwassm est de disposer de temps pour participer au processus de négociation, et de réflexion, relatif au changement de décret mais aussi, de le penser dans le contexte global de la révision (réforme) du secteur des soins en Santé Mentale.

Les demandes de rencontres avec la ministre sont actuellement restées sans réponse. Des contacts avec des parlementaires sont envisagés.

Des contacts avec les syndicats ont également été initiés. L'intention de la Féwassm est de communiquer avec les différentes instances et fédérations. Il est important de ne pas s'isoler et de permettre une réflexion concertée, tout en maintenant notre identité.

Réflexion

Il est important de ne pas oublier la communication vers le grand public, les usagers et leurs familles. Nous pourrions communiquer, en temps voulu, à propos des enjeux de la réforme et de faire connaître la synthèse de notre position aux citoyens via les médias et les associations d'usagers...

Le questionnement des inspecteurs, à l'égard du travail réalisé dans les SSM, nous semble intéressant à prendre en compte. Leurs interpellations nous demandent de réfléchir à l'implication clinique des procédures en cours actuellement (Par exemple, la clôture, la suspension des dossiers). Il faudrait réfléchir plus amplement les liens de conséquences entre les nécessités administratives et la réalité de la pratique clinique. Par exemple, quelle est la lisibilité de notre travail lorsque l'encodage n'est pas représentatif ?

Nous pensons qu'il serait pertinent de nous pencher sur les nuances de temporalité du processus clinique : entre le temps des sujets (usagers, praticiens) et le temps social et culturel (institutions, politiques...).

De façon globale, il nous semble que la temporalité clinique est bien un élément central visé par les projets de réforme dans notre secteur et que cette notion est centrale dans notre travail de terrain.

Méthodologie et Objectifs

-Nous souhaitons nous constituer une bibliographie d'articles scientifiques validés dans le domaine de la pratique clinique autour de la thématique du soin psychique et de sa temporalité en SSM.

-Nous envisageons de les exposer et de les travailler ensemble en réfléchissant à nos pratiques cliniques (convergences et divergences) dans nos différentes institutions.

-Nous rechercherons à en dégager certains points éthiques et cliniques qui nous semblent indispensables à prendre en compte autour de la notion de la (des) temporalité(s) dans le travail clinique en SSM.

-Nous travaillerons à clarifier les conditions de possibilités indispensables pour que l'intervention à visée thérapeutique puisse se déployer ou être encouragée. Nous y incluons la notion de secret professionnel.

Finalités

La finalité de notre travail serait de penser la(es) temporalités du travail clinique en SSM.

Tant dans la spécificité de clinique de l'évènement que dans la clinique des répétitions (des séparations et des retours) et de la rythmicité (hyperactivité, dépression, chronicité...).

Nous analyserons les « obligations de moyens », cités **par nos codes** de déontologie, et que nous mobilisons dans nos pratiques en vue de résultats cliniques satisfaisants.

Nous souhaitons ~~faire repérer~~ **définir** les conditions ~~de possibilités essentielles~~ **nécessaires** afin que la rencontre clinique puisse avoir lieu. Nous souhaitons réfléchir, sur base de nos expertises cliniques, aux conditions de possibilités essentielles en vue que la rencontre clinique ne soit pas « contre-productive » à défaut de ne pas être toujours plus « efficace ».

Quelles sont les exigences temporelles d'une **rencontre clinique** :

- pour l'utilisateur,
- le praticien,
- l'entourage,
- le réseau,
- l'institution,
- le social et le culturel

Quels en sont les contre-temps ?

Quelles incidences ont différentes finalités de la rencontre clinique en SSM telles que : l'analyse de la demande, le soutien, la guidance, la thérapie sur la temporalité.

Quelles différentes temporalités exige le **processus de soin** : crises, prise de conscience, désir de changement, résistance, contraintes, refus.

Les bénéficiaires des SSM ont **souvent** une histoire en « plusieurs temps » dans nos institutions. Les différents temps et modalités (individuelle, de couple, de famille, pour l'enfant...) de la demande d'un bénéficiaire s'inscrit dans l'histoire de l'institution et du soin.

Différentes indications en découlent et nécessitent des dispositifs et des approches spécifiques (soutien, éducation, orientation, diagnostic, rééducation, thérapie).

Nous tenterons d'en dégager certains points essentiels afin de les transmettre dans nos communications avec les différentes instances citées ci-dessus (et/ou publications, et/ou sensibilisations).

Dates des prochaines commissions éthique et clinique (Dans les locaux du Crésam)

Mardi 12 juin 2018 de 9h30 à 12h

Jeudi 20 septembre 2018 de 9h30 à 12h

Lundi 22 octobre 2018 de 9h30 à 12h

Mardi 20 novembre 2018 de 9h30 à 12h

Jeudi 20 décembre 2018 de 9h30 à 12h